

Rémy Batiot

Page modifiée le lundi 20 juillet 2020 • Données Le Mans Métropole

Délégation



© Ville du Mans

Neuvième vice-président, Rémy Batiot est délégué aux **Mobilités, Déplacements et Aménagements urbains**.

- Politique des transports,
- suivi du plan de déplacement urbain,
- voirie-circulation-stationnement,
- éclairage public,
- aménagement des espaces publics.

Mandat municipal

Rémy Batiot est conseiller municipal du Mans.